



Clinique Jouvenet - Institut de la main

CHIRURGIE DE LA MAIN, DU COUDE ET DE L'ÉPAULE

www.institutdelamain.com

www.institutepaule.com

Docteur Alexandre KILINC

Ancien Chef de Clinique
des Hôpitaux de Paris
Attaché au CHU Saint-Antoine
Chirurgie Orthopédique et
Traumatologique
Chirurgie de l'Épaule, du Coude
et de la Main
Arthroscopie - Microchirurgie
Ligne dir.: 01 42 15 42 31
E-Mail :
alexandre.kilinc@gmail.com

Consentement éclairé mutuel

Au cours de la consultation du le Docteur Alexandre KILINC, Chirurgien Orthopédiste, m'a proposé une intervention chirurgicale prévue le et j'ai décidé de me faire opérer.

J'ai reçu du chirurgien une information claire concernant la pathologie que je présente. Il m'a expliqué les bénéfices attendus de cette opération et l'évolution possible de cette pathologie sans intervention chirurgicale.

De plus, j'ai été informé lors de cette consultation que cette intervention chirurgicale, l'anesthésie ou les traitements médicaux nécessaires peuvent comporter des complications et des risques, y compris vitaux, liés non seulement à l'acte chirurgical, mais aussi à la maladie dont je souffre, et aux particularités de chaque patient. Ces complications ne sont pas toujours prévisibles, ni évitables.

J'ai également été informé qu'au cours de l'intervention, le chirurgien peut se trouver face à un événement imprévu nécessitant de modifier la prise en charge initialement expliquée. J'autorise dans ces conditions le chirurgien à effectuer tous les actes qu'il estimerait nécessaire.

J'ai totalement informé mon médecin, des pathologies dont je souffre, des soins, des traitements et des éventuelles complications survenues. Je m'engage également à respecter les consignes pre et post opératoires et à respecter les recommandations de mon chirurgien.

Je dispose d'une période de réflexion et je peux, à tout moment, contacter mon chirurgien ou si besoin, un autre chirurgien du service, pour répondre à toutes les questions relatives à mon intervention.

A : Fait le :

Nom et prénom du patient :

Signature du patient (Précédé de lu et approuvé) :

Madame, Monsieur,

Avant toute intervention chirurgicale, le patient mérite une **information libre et éclairée**. Le consentement doit être libre, c'est-à-dire en l'absence de contrainte, et éclairé, c'est-à-dire précédé par une information.

La loi du 29 juillet 1994 relative au respect du corps et modifiée par l'article 70 de la loi 99-641 du 27 juillet 1998 dit qu' "Il ne peut être porté atteinte à l'intégrité du corps humain qu'en cas de nécessité médicale pour la personne. Le consentement de l'intéressé doit être recueilli préalablement hors le cas où son état rend nécessaire une intervention thérapeutique à laquelle il n'est pas à même de consentir" (code civil article 16-3).

Au delà de l'aspect médico-légal et juridique qui entoure la pratique de l'acte dont nous sommes convenus, je suis attaché au climat de confiance indispensable à la réalisation de celui-ci. Dans cet esprit je veux vous rappeler que :

- Tout acte chirurgical, même anodin, peut être source de complications. Les plus fréquentes et les plus graves sont : infection, hématome, cicatrice disgracieuse et/ou douloureuse, algoneurodystrophie, raideur, nécroses cutanées, phlébites, embolies pulmonaires, compressions vasculaires ou nerveuses etc..... Sachez que la plupart de ces complications guérissent sans séquelles, d'autres nécessitent une nouvelle intervention chirurgicale ou un traitement approprié.
- Après une intervention chirurgicale, un résultat n'est jamais garanti d'avance même avec les interventions chirurgicales les plus standardisées, les plus éprouvées.
- L'anesthésie générale, péridurale, loco-régionale ou locale comporte ses propres complications. Les Médecins anesthésistes vous donneront toutes explications complémentaires lors des consultations préopératoires auxquelles il est indispensable que vous vous rendiez dans les meilleurs délais.
- Certains traitements médicaux préventifs qui peuvent vous être prescrits également leurs propres complications: hématomes, hémorragies etc. Les anti-inflammatoires vous le savez, agressent l'estomac.
- Il est difficile de vous donner des pourcentages de complications car ils dépendent de nombreux paramètres (âge, poids, tabac, antécédent médicaux, ancienneté de la pathologie, réactivité du patient face à une complication, etc...)
- La Chirurgie a ses limites et sachez qu'il est impossible de refaire, même avec les techniques les plus élaborées, les organes à l'identique de la nature.

Lisez attentivement cette lettre et parlez-en avec votre Médecin traitant.

Si vous n'acceptez pas les risques liés à la chirurgie, si vous n'avez pas entière confiance en votre praticien, ne vous faites pas opérer.

Avant de réaliser cette intervention chirurgicale, lors de votre hospitalisation, veuillez nous remettre impérativement la feuille de Consentement Eclairé, signée et datée de votre main. Elle fera partie de votre dossier médical. Ce document a pour but d'attester que vous avez bien reçu, avant votre intervention, une information sur les complications possibles.

Sentiments distingués.

Dr Alexandre KILINC